



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
Fondée en 1917 • Reconnue d'utilité publique par Décret du 20 mai 1920

PROJET DE COMMUNIQUE POUR LE 8 JUIN 2019

JOURNEE NATIONALE D'HOMMAGE AUX "MORTS POUR LA FRANCE" EN INDOCHINE (loi du 26 mai 1985)

La guerre d'Indochine, que nous commémorons aujourd'hui, est la réunion de trois guerres méconnues par une lointaine métropole.

De 1940 à 1945, cinquante mille soldats français et indochinois ont combattu le Japon et le Siam sans recevoir le moindre soutien extérieur. En dépit d'une victoire navale sur le Siam, elle s'achève par la prise de contrôle du territoire de l'Indochine en mars 1945 par le Japon.

De 1945 à 1949, la France tente de rétablir la paix française sur les cinq territoires qui forment l'Indochine. Elle n'y parvient pas car le Gouvernement peine à définir une politique claire.

En 1949, l'indépendance dans le cadre de l'Union française est accordée aux trois pays d'Indochine : Viêtnam, Laos, Cambodge. La guerre devient leur guerre contre les rébellions communistes.

Faute de leaders entraînant les populations dans ce combat, cette guerre demeure une guerre française s'achevant par le drame de Dien Bien Phu, en 1954.

Durant ces trois conflits, cinquante mille de nos soldats qui affrontaient des adversaires d'une exceptionnelle cruauté sont tombés pour la défense d'une cause universelle : la lutte contre le totalitarisme.

Ne les oublions pas. Leur combat est aussi le nôtre aujourd'hui !